

# COMMUNICATION & APPROCHE SYSTEMIQUE

## LES OBJECTIFS

- Découvrir la systémie et ses applications en médiation
- Améliorer la compréhension et les enjeux de la communication verbale et non verbale
- Perfectionner sa pratique de médiateur

## LA MÉTHODE

- Formation proposée sous la forme d'expérimentations en ateliers sur quatre demi-journées.
- Pour une approche globale et complète, nous vous conseillons de suivre l'ensemble des quatre modules mais ceux-ci peuvent éventuellement être suivis individuellement.

## LA SYSTÉMIE

L'approche systémique de la communication vise à observer et comprendre les changements d'interactions au cœur d'un système.

Il existe un système Médiateurs - Parties : en tant qu'émetteur ou récepteur, les interactions verbales, non-verbales et émotionnelles modifient perpétuellement le système dans lequel évoluent les acteurs en présence.

## LE PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne ayant suivi une formation à la médiation.

## PRÉ-REQUIS

Avoir suivi une formation à la médiation.

## LA DURÉE

16 heures soit 4 demi-journées.

INSTITUT

131

Institut 131,  
créé par le CMAP

39 avenue Franklin D. Roosevelt  
75008 Paris

Pour toute question relative à :  
la formation : 01 44 95 11 40  
votre inscription : 01 44 95 11 46

[institut131@cmap.fr](mailto:institut131@cmap.fr)



MICHAEL CAMARDESE

Ancien officier pilote de l'aéronavale puis négociateur de conflit dans l'armée de Terre, Michael Camardese est ingénieur, diplômé de 3<sup>e</sup> cycle en management des organisations et enseignant-chercheur à Paris 1.

Après quinze ans de direction industrielle en France et à l'étranger, il a orienté ses recherches sur la motivation au travail et le fonctionnement des processus de compromis au sein des instances dirigeantes des entreprises.

En charge du programme RH du D.U. Entrepreneuriat de l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) de Paris et expert agilité au Centre des Etudes Supérieures Industrielles (Cesi), il allie théories académiques et approche systémique.

Coach professionnel certifié PCC ICF\* et préparateur mental, Michael Camardese accompagne aujourd'hui des dirigeants, des élus du monde politique et des sportifs disposant du statut de haut niveau (SHN).

Conférencier, ses interventions sont interactives et mobilisent ce qui se joue dans l'ici et le maintenant avec les participants.

Michael Camardese est l'auteur de plusieurs ouvrages dont : « Libérer la parole dans l'entreprise », 2015, ESF Editions.

\*Professional Certified Coach, International Coach Federation

Jour 1

Module 1 : EMETTEUR - Structurer sa posture

Quel médiateur suis-je ? En tant qu'émetteur, l'atmosphère que j'engendre est-elle propice à la médiation ?

Apports :

- Le système médiateur – parties.
- Le cadrage, la reformulation et l'écoute.
- Les batteries énergétique.

Ateliers :

- Définir son ancrage : s'entraîner à amener la neutralité d'intention et l'énergie propre à une communication dépassionnée et sans interférences.
- Poser le cadre propice à l'éclosion du sens : construire un périmètre d'intervention sécurisant pour le médiateur et les parties.
- Utiliser le dessin systémique au cours de la médiation comme décodeur des relations entre parties d'une part et entre les parties et le médiateur d'autre part.

Jour 2

Module 2 : RECEPTEUR - Travailler l'alliance médiateur-parties

Qu'est-ce que les parties perçoivent de moi au lancement d'une médiation ? Qu'est-ce que je perçois de mes interlocuteurs et dois-je le prendre en compte ?

Apports :

- L'accueil de mes émotions et celles des parties.
- La création du lien dans les premiers instants.
- Les jeux transactionnels et la communication non violente.

Ateliers :

- Créer le lien et le mettre à l'épreuve : oser confronter dans la bienveillance pour éviter les non-dits.
- Prendre en compte le non-verbal et le ressenti : accepter d'être acteur de la relation pour se trouver au même niveau d'échange que les parties.
- Travailler le reflet systémique : se relier aux parties en partageant des résonances visibles si elles existent.

Jour 3

Module 3 : RETROACTION - Accepter les changements dans la relation

Suis-je en capacité d'accepter des changements dans la relation ? Ai-je une intention quant à cette médiation ? Suis-je dans le contrôle ou dans l'acceptation d'une issue en devenir ?

Apports :

- Identifier ses certitudes face à une situation complexe.
- Apprendre à co-construire la relation.
- Accepter de ne pas tout comprendre.

Ateliers :

- Utiliser les 3P (Protection, Permission, Puissance) : s'appuyer sur ses ancrages pour permettre à la créativité de trouver sa place dans la communication et ce, dans le respect du cadre d'intervention.
- Oser la méta-communication: introduction du module 4 afin de donner du feedback aux parties sur ce qui se voit et se ressent dans les interactions

Jour 4

Module 4 : BRUIT – Utiliser la méta-communication comme filtre

Comment réagir face à une distorsion volontaire de la communication ? Que faire de cette interférence dans le processus de médiation ? Quand éclairer ce qui est réellement perçu des interactions pour épauler les parties dans le processus ?

Apports :

- Interpréter les niveaux implicites de blocage.
- Dérouler un processus de médiation sans générer d'interférences.

Ateliers :

- Développer un regard systémique et constructiviste : ce qui se déroule s'inscrit dans une circularité entre les parties et le médiateur ; apprendre à raisonner système au fur et à mesure de la médiation.
- Faire du feedback un allié : partager cette approche de la communication avec les parties et leur donner un regard méta à chaque fin de séance.
- Renforcer le langage non-verbal : faire de son corps un allier confrontant dans les échanges afin de laisser place à la parole brève.

# COMMUNICATION & APPROCHE SYSTEMIQUE

## Bulletin d'inscription (page 1/2)

# 2020

Dates  
et horaires

28 avril de 14h00 à 17h00, 29 avril de 9h00 à 12h00  
5 mai de 9h00 à 12h00, 6 mai de 9h00 à 12h00

Les sessions de formation se dérouleront en visio-conférence

Civilité..... Nom.....  
Prénom.....  
Date de naissance.....  
Société.....  
Fonction.....  
Adresse de facturation  Professionnelle  Personnelle  
.....  
.....  
Code postal..... Ville.....  
Tél..... Mobile.....  
Courriel.....  
Courriel du participant (si différent).....  
Comment avez-vous connu cette formation ?.....  
.....  
.....

Tarif pour les 4 modules 800 € H.T.  
(soit 960 € T.T.C.)

Je règle par :

Virement bancaire  
BNP PARIBAS Grande Armée

IBAN: FR 76 3000 4008 1300  
0104 6941 451

BIC: BNPAFRPPPGA

J'accepte la diffusion de mes  
données personnelles au groupe  
de formation.

Les informations recueillies dans le cadre du présent bulletin d'inscription font l'objet d'un traitement informatique par le CMAP-Institut 131 à des fins de gestion des relations avec ses clients et prospects. Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant par courrier à l'Institut 131, 39 avenue Franklin D. Roosevelt, 75008 Paris ou par mail à [cmap@cmap.fr](mailto:cmap@cmap.fr) ou par téléphone au 01 44 95 11 40.

Les inscriptions ne sont enregistrées que lors du versement de 50% du prix de la formation, accompagné du bulletin dûment complété. Cette somme ne sera ni remboursée ni reportée sur une session ultérieure si l'inscrit, pour quelque raison que ce soit, ne peut participer à une, plusieurs ou à la totalité des séances de la formation. Le solde doit être réglé au plus tard 15 jours avant le début de la session de formation, l'inscription ne sera confirmée qu'à réception de la totalité du solde dans le délai indiqué.

- J'ai bien pris connaissance des conditions du présent bulletin d'inscription (pages 1 et 2) et compris la nature de mon engagement.
- J'accepte la publication d'une photo de groupe sur les réseaux sociaux du CMAP-Institut 131

Cachet de l'entreprise  
date et signature

Bulletin à envoyer à  
[institut131@cmap.fr](mailto:institut131@cmap.fr)

   
pour le CMAP - Institut 131  
date et signature

# COMMUNICATION & APPROCHE SYSTEMIQUE

## Bulletin d'inscription (page 2/2)

### Inscriptions

Les inscriptions sont retenues par ordre d'arrivée et sont acceptées dans la limite des places disponibles et dans les conditions du présent bulletin d'inscription.

Les inscriptions ne sont enregistrées que lors du versement de 50 % du prix de la formation ou de la certification, accompagné du bulletin y afférent dûment complété. Cette somme ne sera ni remboursée ni reportée sur une session ultérieure si l'inscrit, pour quelque raison que ce soit, ne peut participer à une, plusieurs ou à la totalité des séances de la session de formation ou de certification. Cette somme sera reportée sur une autre session si, malgré tous ses efforts, l'Institut 131 était contraint exceptionnellement d'annuler ou reporter la session ou certaines des séances prévues. Les frais d'inscription comprennent outre les formations, les pause-café et déjeuners et, pour les demi-journées, une pause café.

Le solde doit être réglé au plus tard 15 jours avant le début de la session de formation ou de certification, l'inscription ne sera confirmée qu'à réception de la totalité du solde dans le délai indiqué.

### Annulations

Les annulations peuvent être faites par téléphone si elles sont confirmées par écrit le même jour. Elles doivent parvenir à l'Institut 131 au plus tard 30 jours avant le début de la session de formation ou de certification.

A défaut de règlement du solde ou d'annulation dans les délais sus-indiqués, vous ne serez pas inscrit, le montant perçu par l'Institut 131 lui restera acquis à titre d'indemnité forfaitaire et vous serez immédiatement redevable du solde s'il n'a pas été réglé.

### Organisme financeur

En cas de financement par un organisme financeur, l'entreprise s'engage à fournir l'accord de prise en charge au plus tard le premier jour de la formation. Dans le cas contraire, l'entreprise sera facturée selon les conditions mentionnées précédemment en lieu et place de l'organisme financeur. En cas d'absence, les jours non pris en charge par l'organisme financeur seront facturés à l'entreprise.

### Agrément

La participation à une formation ou une certification ne constitue en aucun cas un engagement de l'Institut 131 à l'obtention ou la délivrance d'un agrément ou d'une certification quelconque.

### Contestation

Si une contestation ou un différend ne peut être réglé à l'amiable, les tribunaux de Paris seront seuls compétents pour régler le litige. Seule la loi française est applicable.

### Tarif applicable

Tout tarif indiqué sur les bulletins d'inscription peut être soumis à modification. Le tarif applicable sera celui en vigueur au jour de la facturation par l'Institut 131.

Institut 131,  
créé par le CMAP

39 avenue Franklin D. Roosevelt  
75008 Paris



INSTITUT  
131

Pour toute question relative à :  
la formation : 01 44 95 11 40  
votre inscription : 01 44 95 11 46

institut131@cmap.fr

N°SIRET 435 001 557 00014 - N° Agrément 1175 56630 75